



Agenda paroissial

Période du 02 mars au 08 mars 2024 - n°598

ISSN 2430-9346

Calendrier de la Paroisse mois de mars

Lundi 04 à 18h : Maison Bonne Nouvelle, groupe de Prière « Le Pain de vie »

Lundi 04 à 19h : Église Saint Martin, Chapelet

Lundi 04 mars à 8 H 30 : Église Sainte Thérèse, ménage

Lundi 4 mars à 20h30 : 23 avenue des écoles, préparation de la sortie en secteur du mois de juin

Mercredi 6 mars à 19h30, salle Jean XXIII, réunion de l'AEP

CHEMIN DE CROIX, Chaque vendredi de Carême,

Vendredi 08 à 20h30 : Église Saint Martin, Temps d'adoration eucharistique

Samedi 09 à 20h30 à l'EPC : Préparation des 100 ans du père PE

Messes 02 et 03 mars 2024

3^{ème} dimanche de Carême — Année B

1^{ère} lecture : « La Loi fut donnée par Moïse (Ex 20, 1-17)

Psaume 18 : « *Seigneur, Tu as les paroles de la vie éternelle.* »

2^{ème} lecture: « Nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les hommes, mais pour ceux que Dieu appelle, il est sagesse de Dieu » (1 Co 1, 22-25)

Évangile : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours Je le relèverai » (Jn 2, 13-25)

3^{ème} dimanche de Carême :

« Désencombrons-nous et dénonçons les scandales de notre temps »

LE DENIER DE L'ÉGLISE

SI L'ÉGLISE PEUT PRENDRE SOIN DE CHACUN, C'EST AUSSI PARCE QUE VOUS PRENEZ SOIN D'ELLE. SOYEZ REMERCIÉS.

C'est l'occasion de rappeler la raison d'être du denier : dans notre diocèse, il sert à couvrir l'ensemble des charges relatives à la masse salariale : traitement des prêtres, salaires des laïcs permanents et laïcs en mission ecclésiale. À ce titre, le denier est nécessaire à la survie de l'Église, et, sans lui, il n'y aurait tout simplement pas de mission pastorale. C'est pourquoi il est fondamental d'être tous mobilisés sur le sujet, et de rappeler, également, qu'il n'y a pas de petit don : chaque don compte, quel que soit son montant. L'an dernier, le denier s'est maintenu, à 3 049 331 €, contre 3 065 963 € en 2022 pour l'ensemble du diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes (équivalence du territoire du département de l'Essonne).

Ce résultat, stable, ne doit pas pour autant nous faire oublier que le nombre de donateurs baisse inexorablement, passant de 8492 en 2022 à 8227 en 2023. Et pourtant, le nombre de baptisés dans le département qui bénéficient à un moment ou l'autre des services de l'Église est plus de dix fois plus. Causes principales de la baisse parmi d'autres : les anciens habitués à donner disparaissent et les jeunes générations n'ont pas été en majorité conscientisées à ce don annuel pour la vie de l'Église. Cette baisse qui continue depuis des années est inquiétante. Nous devons être capables d'intéresser de nouveaux donateurs et de les impliquer dans cette démarche nécessaire à la survie de notre Église. Le don au denier est complémentaire du casuel versé à l'occasion des demandes et célébrations des sacrements.

Pour assurer la stabilité et la progression du denier, le prélèvement automatique est conseillé. Ce mode de paiement permet aux donateurs de lisser son don tout au long de l'année, et simplifie la gestion de la trésorerie du diocèse.

En 2024, nous formons le vœu d'un denier qui repartira à la hausse. De bon augure, le mois de janvier 2024 a vu le denier progresser de 6,69 % par rapport à janvier 2023.

Gardons cet optimisme et croyons en l'avenir !

Pour faire un don au denier : <https://dons.evry.catholique.fr/>

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN : LOURDES 2024

Bientôt le pèlerinage diocésain à Lourdes du lundi 8 au vendredi 12 avril 2024. Vous pouvez encore vous inscrire. Venir en procession à la grotte de Massabielle, quel bonheur ! Voilà une des invitations que devait transmettre la petite Bernadette au clergé de la part de la Dame, la Vierge Marie. Quoi de plus significatif que de marcher pour un pèlerinage ! Nous nous mettrons en route sur les chemins de confiance, chemins de la révélation de l'Amour de Dieu, chemins de communion ecclésiale en diocèse et chemins d'espérance en Celui qui réconcilie tout, le Christ notre Rocher. Venez donc boire à la source de Celui qui donne l'eau vive !

Inscription avant le 8 mars 2024 Pour s'inscrire, des bulletins d'inscription au fond des églises et à l'accueil paroissial. Vous pouvez aussi consulter le site du service : <https://pelerinages-evry.catholique.fr>.

FORMATION DIOCÉSAINE L'apôtre Paul en questions

Jeudi 07 mars de 14h à 16h : Quel juif était-il ? Comment exprime-t-il sa foi en Jésus ? Quels furent ses liens avec les disciples et la communauté de Jérusalem ? A-t-il inventé un christianisme universel ? Était-il antiféministe ? Est-il l'auteur des Épîtres qui portent son nom ? Pourquoi un silence sur sa mort ? Cet atelier essaiera de mettre en lumière quelques traits de cette figure incontournable du Nouveau Testament.

Lieu : salle Jean XXIII, 23 avenue des écoles Savigny sur Orge 91600

Intervenante : Danielle Thomasset. Contact et inscription : danielle.thomasset@wanadoo.fr 06 15 36 44 27

Prochaine réunion 02 mai 2024

CHEMINS D'EMMAÛS

Jeudi 07 mars 2024 de 20h30 à 22h30, : « *Chemins d'Emmaüs* » s'adresse ainsi à des croyantes et des croyants désireux d'approfondir leur foi, de mieux comprendre la signification des gestes qu'ils posent dans la prière, dans la liturgie et dans leur vie quotidienne. « *Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route et nous ouvrait les Écritures* » (Lc 24, 32)

Épître aux Galates dans la salle Jean XXIII à Savigny sur Orge (23 rue des écoles) Ouvertes à tous, sans inscription et avec la possibilité de participer à l'une ou l'autre.

Prochaine rencontre le 04 avril pour la lettre aux Philippiens

PASTORALE des PERSONNES DIVORCÉES : « La SOLITUDE, SOURCE de VIE ? »

Dimanche 10 mars de 9h30 à 17h, au Centre Pierre Coindreau, Savigny :

Journée de réflexion, de partage et de prière.

Renseignements et inscription, de préférence par courriel : pastorale.personnesdivorcees@eveche-evry.com

Ou par téléphone : 01 60 15 68 10 ou SMS : 06 83 17 03 99. Participation aux frais : 6€

Apporter un plat à partager + assiettes, verres, et couverts. Merci

Association Sainte Thérèse, Saint Martin, Notre Dame d'Espérance

Assemblée Générale de l'ASTSM

Mercredi 20 mars 2024 à 20H30 : Réunion de l'ASTSM à l'Espace Père Coindreau, 23 avenue des Écoles à Savigny. L'ASTSM. est missionnée pour gérer et suivre les travaux de maintenance des églises Notre Dame d'Espérance, Sainte Thérèse, des locaux paroissiaux et pour le mobilier, de Saint Martin. Ces bâtiments sont entièrement à la charge des paroissiens, car ils ont été construits après 1905 (loi de séparation de l'Église et de l'État).

Paroissiens : venez- vous informer sur ce qui est fait, ce qui reste à faire. Et procéder à votre adhésion.

Adhérents : si vous ne venez pas, n'oubliez pas de donner votre pouvoir.

Deux administrateurs sont à remplacer, posez votre candidature, vous serez bienvenus dans l'équipe.

Vous pouvez poser vos questions à « astsm.secretaire@orange.fr »



Juliette BOUCHER

Sont retournés vers le Père



Patrick DELABBAYE



Jeannine CALFATI

L'agenda Paroissial paraît en principe chaque semaine (avec des exceptions pour les vacances !) Vous y trouvez le calendrier des événements de la semaine et au-delà. Nous vous invitons à vous y référer pour compléter les affichages et les annonces faites en fin de célébration. Si vous souhaitez lire cet agenda paroissial « en ligne » inscrivez-vous directement depuis le site : <http://www.savigny-viry-catholique.fr>. Vous pourrez aussi y consulter les anciens numéros (rubrique « publications » en bas de la page d'accueil). Les mouvements, services et les personnes qui souhaitent voir inclure des informations sont priés de les proposer à Bonne Nouvelle le **jeudi matin au plus tard** à : secretariat@savigny-viry-catholique.fr

Sacrement de réconciliation

À Savigny sur Orge, possibilité de rencontrer un prêtre **après les messes de semaine** à 9h30 (mardi et jeudi)

À Viry Chatillon, une demi-heure avant les messes des semaines (mercredi et vendredi)

Messes Dominicales : le samedi à 18h00

à Notre Dame d'Espérance (2 rue Auguste Renoir)

le dimanche à 09h30

à Saint Martin (1 rue de l'église)

le dimanche à 11h00

à Sainte Thérèse (23 rue des écoles)

Messes en semaine : le mardi à 9h à Saint Martin et le jeudi à 9h à Sainte Thérèse

Accueil à la maison paroissiale "Bonne Nouvelle" - 3 rue Joliot-Curie, 01 69 05 28 42.

Mardi mercredi, vendredi de 9h30 à 12h et de 16h à 18h Jeudi et samedi de 9h30 à 12h

Accueil dans l'église Sainte Thérèse - 23 av des écoles, 01 69 24 86 50. Mercredi et le Jeudi de 9h30 à 12h Le Samedi de 14h00 à 16h30. Réservation d'une salle paroissiale : Sainte Thérèse : envoyer un mail à gestionsalles.ac@gmail.com

